

pacifique énergie. Et une aube de délivrance luit enfin. En 1867, cette aube devient un plein midi : la Constitution actuelle du Dominion est proclamée ; la Province de Québec se trouve libre, véritablement libre, avec sa langue française, ses lois françaises, son gouvernement quasi-autonome.

Et ces Canadiens-français, qui étaient moins de 70,000 en 1763, sont aujourd'hui, tant au Canada qu'aux États-Unis où ils ont débordé, plusieurs millions ! Dieu leur a donné une fécondité superbe, supérieure à la puissance des armes, supérieure même à la puissance de l'argent. Ils conquièrent, par cela seul qu'ils vivent. Ils sont un flot, sans cesse grossissant, d'être sains de corps et d'âme, une marée humaine qu'on ne peut arrêter ! Les Anglais s'effraient : ils prévoient l'époque où cette marée de " papistes " les submergera.

Car, " papistes ", les Canadiens-français le sont restés indomptablement.

Leur clergé catholique, uni à eux comme un père à ses fils, n'a cessé de veiller sur leurs intérêts matériels en même temps que sur leurs intérêts spirituels. Il les a soutenus infatigablement dans leurs luttes patriotiques. Plus tard, quand les temps sont venus de l'expansion, quand on s'est mis à défricher les forêts immenses de la Province de Québec, le clergé a pris la direction du mouvement. Le grand apôtre de la colonisation a été un curé, le génial curé Labelle. C'est lui qui disait si originalement dans un sermon : " Il y a bien des manières d'offenser Dieu, mais une des plus communes et des plus graves, c'est de ne pas tirer parti des ressources que la Providence a mises à notre disposition ; elle nous a donné une terre féconde, des mines, des forêts et des cours d'eau. Eh bien ! sous peine d'ingratitude envers Dieu, il vous faut labourer la terre, exploiter vos mines et vos forêts et ne pas laisser sans emploi la force motrice de vos rivières ".